

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202467-20221011-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 11 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 11 octobre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Patricia Dumas, Fabien Plasson, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémouhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s : Etienne Careil donne procuration à Christophe Martin

Date de convocation : 05 octobre 2022

Secrétaire de séance : Marie-Christine Chaprier

OBJET : Approbation APD – Maison de santé

Suite à la présentation de l'avant-projet définitif le 14 septembre en commission « aménager-embellir », puis à la transmission par courriel du projet aux conseillers municipaux le 30 septembre 2022, Mme la maire demande au conseil municipal son approbation.

Le conseil municipal, après délibération, par 12 voix pour et 3 voix contre,
APPROUVE l'avant-projet définitif,
AUTORISE Mme la maire à lancer les appels d'offres.

La maire
Céline Elie



la secrétaire de séance
Marie-Christine Chaprier

A blue ink signature of Marie-Christine Chaprier.